

Image not found or type unknown



résilier contrat canal plus avant son echeance

Par **nicole letac**, le **02/01/2013** à **18:33**

Je souhaite résilier mon abonnement canal plus avant son échéance pour raison de revenus changés, je n'ai plus les moyens de payer cet abonnement. J'ai envoyé une lettre recommandée avec AR, ils ont répondu que cela n'était pas possible, je me suis permise de renvoyer le décodeur pour justifier que je 'utilise pas canal+ ni canal sat, ils ont refusé le colis, pouvez-vous me donner une solution SVP, ce conflit dure depuis 2 mois, mon contrat se termine en juillet.....